

Lire et écrire, un outil indispensable pour la démocratie

CENTRE ALPHA

LIRE ET ÉCRIRE LUXEMBOURG

MIROIR VAGABOND

COMMUNE DE MARCHE

LÉGISLATURE COMMUNALE 2018 - 2024

Liste : « Liste du Mayor CDH »

Nos engagements en faveur de l'alphabétisation :

- Sensibiliser le personnel des différents services communaux via les échevinats qui seront en place après le 14 octobre 2018 sur la problématique de l'illettrisme.
- Informer la population de l'aide possible de l'asbl « Lire et Écrire » via les outils existants, pictogramme à afficher, bulletin communal, n° vert 0800/99 139.
- Solliciter un subside via le « Pays de Famenne » afin d'avoir une action plus large.

Liste : « MR »

Nos engagements en faveur de l'alphabétisation :

- Nomination d'un interlocuteur communal afin d'étudier en concert avec « Lire et Écrire » et le « Miroir Vagabond » :
 - Projet communal de sensibilisation pour l'alphabétisation.
 - Développement des moyens didactiques.
 - Recrutement et formation des formateurs
 - Sensibilisation des entreprises pour combiner formation et emploi.

Liste : « ECOLO »

Nos engagements en faveur de l'alphabétisation :

- Stimuler la population à devenir bénévole, notamment en faveur de l'alphabétisation.
- Soutenir la mise à disposition de locaux communaux à Marche et dans les villages.
- Faire le lien avec l'écrivain public pour identifier les personnes en besoin d'alphabétisation.
- Proposer l'accueil de parents à l'école des devoirs, en axant sur l'aide aux enfants.
- Organiser un système de parrainage entre des bénévoles et des candidats à l'alphabétisation, qu'ils soient belges ou étrangers.

Liste : « PS »

Nos engagements en faveur de l'alphabétisation :

- Renforcer l'accueil dans les administrations communales afin de permettre aux personnes ayant des difficultés de lecture de bien comprendre les démarches administratives demandées.
- Augmenter les aides aux associations qui organisent les cours de français à destination de toute personne résidant sur notre territoire par des moyens financiers ou la mise à disposition de locaux.
- Accroître les collaborations entre le CPAS et les associations d'alphabétisation pour permettre de déceler rapidement les personnes qui ont un problème d'alphabétisation et leur permettre de rapidement, avec leur accord, intégrer des structures d'alphabétisation.
- Lancer sur la plate-forme du volontariat de la commune de Marche-en-Famenne un appel à des personnes ayant l'envie de donner des cours de français.
- Faire la promotion de l'alphabétisation sur tous les supports possibles communaux : site Internet, flyers, bulletin communal,... à destination des personnes qui connaissent des personnes confrontées à cette situation.